

Entretien espaces verts



Vous voulez une solution fiable pour vos espaces verts ?

Parlons-en !

Nos équipes prennent en charge l'entretien de parcs et jardins.

Parmi nos clients, les collectivités territoriales, les entreprises et les particuliers...

Un savoir-faire reconnu, un engagement professionnel et humain

Nous proposons des prestations dans le cadre de **contrats annuels** et/ou d'**interventions ponctuelles** :

- ▶ tonte & débroussaillage
- ▶ taille : haie, arbuste d'ornement
- ▶ désherbage sans produits chimiques
- ▶ plantation arbre/arbuste
- ▶ coupe & tronçonnage
- ▶ traitement et gestion des déchets verts - broyage sur place ou enlèvement, filière de gestion des déchets verts agréée -



Faire appel à un ESAT, ce sont aussi des **AVANTAGES FISCAUX** pour l'entreprise, les collectivités et le particulier

Plus d'infos au verso



Des équipes plurielles

- ▶ 7 travailleurs qualifiés
- ▶ 1 moniteur technique, professionnel de l'accompagnement de personnes en situation de handicap **ET** des espaces verts.

Nos interventions ?

Principalement dans le **Lot**.
Nous nous déplaçons dans un rayon de 30 km autour de **Figeac**, cependant toute demande est étudiée.

Une association reconnue d'Utilité Publique, actrice de l'Economie Sociale et Solidaire.

Nos engagements

Agir pour l'environnement

L'Arseaa et l'ensemble de ses établissements sont engagés dans une démarche volontaire en faveur du développement durable.

Nos priorités portent sur l'amélioration de la performance énergétique et de la gestion des déchets.

Nos autres actions : achats responsables, choix de produits écologiques, recyclage, circuits courts...

Développer la qualité de vie au travail

Soutenir tous nos professionnels et nos travailleurs est un enjeu majeur.

Nous sommes attentifs à leur parcours professionnel, en les accompagnant en matière de formation et d'évolution des compétences.

Nous sommes aussi très vigilants à leur garantir des conditions et des environnements en faveur de la santé et la sécurité au travail.

Qui sommes-nous ?

Association d'action sociale, médico-sociale, de santé et de solidarité, l'Arseaa joue un rôle de cohésion sociale et participe à la transformation de la société.

Nous accueillons des personnes, du très jeune enfant à la personne âgée : en fragilité psychique, en situation de handicap, en risque d'exclusion, en situation de vulnérabilité...

A un moment de leur parcours de vie, nous sommes là pour les accompagner, les soigner, développer leurs potentiels et leurs compétences.

Nous formons également de jeunes adultes accueillis dans nos établissements, de futurs professionnels du travail social et des professionnels en exercice.

Vos avantages fiscaux

Au-delà de l'acte social et solidaire, choisir un ESAT ou une Entreprise Adaptée permet de bénéficier d'avantages fiscaux

Entreprises, Collectivités

Depuis janvier 2020, la loi réforme l'Obligation d'Emploi des Travailleurs Handicapés. Le taux d'emploi des personnes en situation de handicap reste fixé à 6 % de l'effectif de la structure. La loi incite à recourir à la sous-traitance.

Toutes les formes d'emploi sont prises en compte dans le calcul du montant de la contribution.

Si vous déclarez l'achat de services ou de produits auprès d'un ESAT ou d'une Entreprise Adaptée, vous pourrez les valoriser en déduction de la contribution due, à concurrence de 30 % de la main d'œuvre facturée.

Particuliers

En fonction des services que nous vous apportons, vous pouvez bénéficier d'une réduction d'impôt ou d'un crédit d'impôt.

Faire appel à nos services pour la réalisation de prestations à votre domicile vous permet de bénéficier d'une réduction d'impôt à hauteur de 50 % du montant de la main d'œuvre.

Nous vous remettrons une attestation fiscale pour justifier des dépenses engagées.

Œuvrer pour une société solidaire, plus juste et plus inclusive où chacun trouve sa place

Retrouvez-nous !

www.arseaa.org

